

Luxembourg, le 9 janvier 2019

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics:

*« Le 12 octobre 2018 le ministre du Développement durable et des Infrastructures a interdit par règlement ministériel l'accès aux conducteurs de véhicules et d'animaux dans les deux sens, à l'exception des riverains et fournisseurs sur le CR125 et CR126 entre Walferdange et le lieu-dit « Stafelter ». Le motif de cette fermeture était de garantir la sécurité près du passage à niveau PN17 lors des travaux de suppression de celui-ci. Pour les personnes qui aimeraient se rendre à Walferdange depuis l'Est ou l'inverse, une déviation a été mise en place via Dommeldange.*

*Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :*

- 1) Est-ce que la fermeture du Stafelter a été la seule option pour améliorer la sécurité au niveau du passage à niveau ou est-ce que d'autres mesures ont été envisagées (p.ex. la mise en place de feux provisoires) ?*
- 2) Pour quelle raison le tronçon relayant le Stafelter et le quartier Est de Helmsange a-t-il également été interdit à la circulation sachant que les véhicules concernés ne traversent pas les rails ? N'aurait-il pas suffi d'interdire seulement la traversée du passage à niveau ?*
- 3) Est-il commun de fermer un CR fréquenté par plus de 6000 véhicules par jour (entre le PN17 et la sortie de Helmsange vers Stafelter) sur lequel aucuns travaux ne sont effectués ?*
- 4) Quelle est la répercussion du trafic sur la route de Luxembourg à Bereldange, la route de Diekirch à Walferdange et la rue de Beggen à Luxembourg-Beggen suite à la fermeture de la*

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

*montée du Stafelter ? Combien de véhicules utilisaient en moyenne cet axe avant la fermeture du Stafelter et combien de véhicules le fréquentent après cette fermeture ? Sur quelles autres routes le trafic s'est-il délocalisé ?*

- 5) Suite à l'augmentation du trafic sur la route de Luxembourg et la rue de Beggen, est-ce que les points de mesurage de la qualité de l'air sur ces tronçons ont enregistré une dégradation de celle-ci depuis la fermeture du Stafelter ?*
- 6) Vu le nombre croissant de véhicules qui traversent le PN13 près de la gare de Dommeldange suite à la fermeture du Stafelter, est-ce que des situations dangereuses ont pu être constatées à ce passage à niveau ?*
- 7) Est-ce que la fermeture du Stafelter se limite à la phase 2 du chantier ou est-ce qu'elle restera également en vigueur lors des phases ultérieures des travaux ? Pour quand la réouverture du Stafelter à la circulation est-elle prévue ?*

Croyez, Monsieur le Président, à l'assurance de notre très haute considération.

Joëlle ELVINGER  
Député

Guy ARENDT  
Député